

Coronavirus : point sur les mesures prises à Soyons au 18 mars 2020

Agence postale communale

L'agence postale est fermée jusqu'à nouvel ordre sur décision des services de la poste.

Déchetterie – Ramassage OM

Les déchèteries de Rhône Crussol sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Au niveau de la collecte des déchets, pas de perturbation annoncée par la CCRC pour le moment dans le service tant que le personnel de ramassage est au complet.

Election du maire

L'élection du maire, des adjoints et conseillers délégués doit règlementairement se tenir entre le vendredi soir et le premier dimanche suivant le scrutin. Pour notre commune, cette élection est prévue le vendredi 20 mars à 18h00.

Nous sommes dans l'attente du retour des informations de la préfecture à ce sujet. Au regard des dernières informations en notre possession, l'élection aurait bien lieu mais à huis clos.

Enedis

Un plan de continuité des activités **PRIORITAIRES** est mis en place.

Voici le numéros dépannage/urgences aux particuliers : 09 72 67 50 07

Voici le numéros Accueil Clients aux particuliers : 09 70 83 19 70

Marché hebdomadaire

Afin de faciliter l'approvisionnement des Soyonnais qui le souhaitent, uniquement en denrées alimentaires (fruits et légumes, pâtisserie, viande, fromages, charcuterie), le marché hebdomadaire du mercredi 18 mars est maintenu avec la mise en place de règles élémentaires de protection :

- File d'attente avec espace d'éloignement de 1,50 m
- Les files d'attente seront au maximum de trois personnes par commerçant.
- Pas de serrages de mains, d'embrassades ou de tout autre contact physique.
- La buvette des associations n'est bien entendu pas maintenue.
- Les personnes ayant terminé leurs courses seront invitées à retourner immédiatement et sans s'attarder à leur domicile.

Relais alimentaire et solidarité

Le relais alimentaire est fermé jusqu'à nouvel ordre. Si vous avez connaissance de personnes dans la nécessité, merci d'en informer la Mairie par mail ou par téléphone.

Par ailleurs, les personnes âgées de Soyons seront appelées à leur domicile par Sylvie ROUSSEAU, Vice-présidente du CCAS. Un point sera fait après recensement pour organiser le cas échéant des distributions de repas.

Services scolaires

- Notre commune est école d'accueil des enfants de soignants pour les communes de Toulaud, St Georges et Soyons. A ce titre, à compter du jeudi 20 mars, des dispositions vont être mises en place pour les accueillir. Le personnel périscolaire et scolaire est donc réquisitionné pour accueillir les enfants de 8h00 à 18h00. Les enfants des personnels de santé soyonnais sont déjà accueillis depuis le lundi 17 mars.
- Les parents sont sollicités pour fournir les paniers repas des enfants.
- Le retour définitif de l'Inspectrice d'Académie est toutefois attendu.